

Rapport n° 22 : Pluriactivité

1. Contexte

Lors de sa séance du 12 janvier 2023, la CSSS-N a chargé l'administration d'établir un tableau comparatif du nombre de personnes (hommes et femmes) exerçant une activité salariée pour le compte de plusieurs employeurs et qui ne seraient pas obligatoirement assurées selon que le seuil d'accès est fixé à 21 510 francs, 17 208 francs ou 12 548 francs¹.

Le présent rapport complète les rapports n°s 3 et 13 à l'attention de la CSSS-N et n°s 2 et 9 à l'attention de la CSSS-E consacrés aux salariés travaillant pour le compte de plusieurs employeurs.

2. Tableau comparatif

En 2021, 347 000 personnes en Suisse (211 000 femmes et 136 000 hommes, sans compter les apprentis) ont déclaré avoir plus d'un emploi. Cela représente 7,7 % de la population active (10,0 % pour les femmes, 5,7 % pour les hommes). On estime à 77 000 le nombre de personnes qui exercent plusieurs activités et qui ne sont pas obligatoirement assurées dans le cadre de la prévoyance professionnelle :

Nombre de personnes travaillant pour le compte de plusieurs employeurs et qui ne seraient obligatoirement assurées pour aucun de leurs emplois, en fonction du niveau du seuil d'accès
Estimation pour 2021

	Femmes	Hommes	Total
Seuil d'accès de 21 510 francs Pas obligatoirement assuré(e)s	64 000	13 000	77 000
Seuil d'accès de 17 208 francs Pas obligatoirement assuré(e)s	48 000	10 000	58 000
Seuil d'accès de 12 548 francs Pas obligatoirement assuré(e)s	30 000	6 000	36 000

Sources : ESPA (OFS), registre des CI ; estimations OFAS.

3. Conclusion

Si le seuil d'accès était abaissé à 12 548 francs conformément à la décision du Conseil national, un peu plus de la moitié (soit 41 000 personnes) des personnes travaillant pour plusieurs employeurs et non assurées actuellement seraient à l'avenir assurées dans la prévoyance professionnelle obligatoire. Les femmes seraient nettement plus nombreuses que les hommes à être concernées.

¹ Il s'agit des valeurs applicables en 2022. Les valeurs correspondantes pour 2023 sont de 22 050 francs, 17 640 francs et 12 863 francs.